



Déclaration FNEC-FP-FO au CTSD et au CDEN du 2 septembre 2015

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et messieurs les membres du CTSD,
Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Le Premier Ministre vient de déclarer dans Les Echos : « Nous devons poursuivre nos réformes. » Il confirme sa politique de « baisse de la dépense publique et du coût du travail » dans le cadre du pacte de responsabilité et il annonce son intention d'aller plus loin dans la remise en cause du code du travail et des droits collectifs. Pour les fonctionnaires le salaire net continue de baisser. Selon l'INSEE ils ont perdu 10% depuis 2010.

Les postes manquent partout, dans les écoles, les établissements, les universités et les services. Les garanties statutaires des personnels sont remises en cause en permanence. Avec les rythmes scolaires, l'ingérence des collectivités dans les écoles est de plus en plus grande. La réforme territoriale se met en place à marche forcée : des mutualisations sont en marche dans les DSDEN et les rectorats, dans le but de supprimer des services, des postes et de remettre en cause les règles de gestion des personnels. La fusion des rectorats est préparée avec la nomination du Recteur de région à Montpellier.

En dépit du rejet général et massif, Madame la Ministre de l'Éducation nationale persiste et annonce qu'il faut aller jusqu'au bout de la loi de Refondation de l'École décidée il y a 3 ans et qu'il faut généraliser les projets éducatifs de territoires.

Les personnels rejettent également la réforme du collège, ils rejettent la logique du socle commun, ils rejettent les contre-réformes, ils rejettent le gel du point d'indice, ils rejettent la remise en cause des garanties attachées au statut général et aux statuts particuliers.

Les conditions de travail deviennent de plus en plus insupportables.

Avec cette carte scolaire, les effectifs dans les classes continueront d'augmenter.

Nous l'avons déjà démontré, plus de 300 postes manquent par rapport à 2008. A ce stade de la carte scolaire, 91 classes supplémentaires ont été créées par rapport à 2014 alors que l'on attend 2572 élèves, soit une classe par tranche de 28,3 élèves. Les autres créations ont été destinées aux décharges statutaires et aux postes induits par les réformes ministérielles qui continuent d'être rejetées par les enseignants.

Nous le répétons, la baisse des effectifs reste le pilier de la réussite des élèves sur l'ensemble du territoire. L'exigence de 25 élèves maximum par classe demeure. Pour se limiter à la seule revendication « aucune école hors éducation prioritaire à plus de 25 élèves de moyenne », 400 postes sont nécessaires.

Pour Force ouvrière, aucune mesure « nouvelle » ne peut être payée par des fermetures de classes. La rentrée qui se prépare, ce sont des conditions de travail toujours plus insupportables, un cadre national de l'école de plus en plus maltraité, des garanties statutaires attaquées, des maîtres moins nombreux pour toujours plus d'élèves.

Pour Force Ouvrière,

il faut ouvrir les classes nécessaires et annuler les fermetures,

il faut abandonner la réforme des rythmes scolaires,

il faut abroger la réforme du collège,

il faut stopper la dislocation de l'école,

il faut stopper la territorialisation et les mesures d'austérité,

il faut maintenir notre statut de fonctionnaire d'Etat,
il faut augmenter le point d'indice.

Les personnels en ont assez ! Pour la satisfaction des revendications, la grève est à l'ordre du jour.

D'autre part :

Concernant le règlement départemental type des écoles, nous apprenons lundi soir après la journée de pré-rentrée, à la veille de la rentrée des élèves et des maîtres, qu'il sera soumis au CT et au CDEN de ce mercredi sans qu'il ne figure à l'ordre du jour alors qu'il devait être étudié autour du 15 septembre.

Il est impossible, dans de telles conditions, de prendre connaissance et d'analyser les dernières modifications de ce volumineux document à caractère réglementaire.

Ce n'est pas acceptable. Enfin, ce projet reprend de nombreux textes qui mettent en œuvre les réformes que Force Ouvrière condamne.

En ce qui concerne les modifications des horaires de certaines écoles, vous les arrêtez en plein mois de juillet sans consultation des instances réglementaires.

Force ouvrière ne l'accepte pas. Vous bafouez les règles de la démocratie et la représentativité des élus du personnel, des élus de la république, présents dans les instances.

Plus, en dépit de mon courrier du 21 juillet vous indiquant aussi que ces modifications ne faisaient pas l'unanimité, vous persévérez et maintenez vos arrêtés.

FO demande le retour à la bonne procédure conformément à la loi.

Pour conclure sur l'unique point mentionné dans l'ordre du jour, si nous nous félicitons de votre décision de ne prononcer aucune fermeture en septembre, pour autant, nous vous demandons d'ouvrir l'ensemble des classes nécessaires dès demain et de convoquer un nouveau CT après étude des dernières situations.

Force Ouvrière, avec les personnels, ne peut se satisfaire de la dotation de 140 postes. Elle est « très insuffisante ». Le Snudi FO y oppose les revendications des collègues.

Il n'est plus possible de dégrader encore et toujours nos conditions de travail ! Ce n'est ni juste ni légitime.